

# LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans les années 60-70, naît une prise de conscience de l'état général de la planète et des actions néfastes de l'ensemble des individus qui contribuent à cette dégradation de notre milieu de vie. Dans ce contexte émerge le concept de «développement durable» notamment avec le cri d'alarme lancé à la communauté internationale par les scientifiques en 1972, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement. Puis, en 1987, lors de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, dite Commission Brundtland, le concept de «développement durable» est établi et défini comme : **«un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs».**

Deux concepts sont inhérents à cette notion :

- le concept de «besoin», et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'apporter la plus grande priorité,
- l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

Le développement durable prône un développement réellement maîtrisé, capable de réconcilier les besoins des hommes et la préservation des équilibres écologiques, sociaux, économiques, y compris dans le long terme. Autrement dit, le développement durable s'attache à trouver un équilibre entre ces trois dimensions : le respect de l'environnement, l'équité sociale et la rentabilité économique.

En Juin 1992, lors du premier Sommet de la Terre qui a lieu à Rio, 172 gouvernements prennent les mesures nécessaires et signent un programme d'actions pour le XXIème siècle, l'Agenda 21, définissant les objectifs d'un

développement durable pour la planète. En 2000, les Nations Unies adoptent la «Déclaration du Millénaire», avalisée par 189 pays, qui vise à la réduction de moitié de la pauvreté et au développement durable d'ici à 2015.

En 2002, à Johannesburg, a lieu le «Sommet mondial du développement durable», regroupant la communauté internationale comprenant les Etats, les institutions des Nations Unies, mais aussi des Organisations Non Gouvernementales et des entreprises. Le développement durable, un «pacte social planétaire» comme le définit Philippe Moreau Desfrage, ministre plénipotentiaire, à signer et à mettre en pratique de toute urgence dans la volonté de mettre en application ce proverbe amérindien : **«Traite bien la terre, elle ne t'as pas été donnée par tes parents, elle t'a été prêtée par tes enfants. Nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants».**



Pour en savoir plus:  
[www.association4d.org](http://www.association4d.org)  
[www.comite21.org](http://www.comite21.org)  
[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

